



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

PAUVRETÉ DES ENFANTS

Question au Gouvernement n° 664

Texte de la question

PAUVRETÉ DES ENFANTS

Mme la présidente. La parole est à Mme Isabelle Santiago.

Mme Isabelle Santiago. En France, plus d'un enfant sur cinq vit dans la pauvreté. Nous n'avons jamais connu une aggravation aussi rapide de la précarité. Les indicateurs de grande pauvreté sont au rouge et doivent tous nous alerter. En décembre dernier, on comptabilisait plus de 1 300 enfants sans solution d'hébergement, un record tristement historique. Le dernier rapport de la Fondation Abbé-Pierre montre que les enfants qui vivent dans les logements insalubres se comptent par centaines de milliers. On observe en Île-de-France une hausse de plus de 30 % du nombre de bébés inscrits à l'aide alimentaire des Restos du cœur pour la campagne de l'hiver 2023. Dans toute la France, 110 000 bébés sont pris en charge par les Restos du cœur.

La campagne pour l'hiver 2023 s'est achevée vendredi dernier. Que vont-ils devenir ? Alors que l'inflation, qui était déjà à un très haut niveau, s'aggrave encore en mars, quelle réponse apportons-nous à cette urgence ? Le nombre de bénéficiaires des grandes associations caritatives à l'échelle nationale, en particulier ceux de moins de 5 ans, illustre l'urgence absolue de relever le défi de bien grandir.

La grande pauvreté des enfants n'est pas une fatalité : la politique, c'est un art du possible. Nous avons le devoir de trouver des solutions ambitieuses. En juin 2021, lors de la présidence française de l'Union européenne, les États membres ont adopté une garantie européenne pour l'enfance visant à lutter contre la pauvreté des enfants. Comme je l'ai fait dimanche dans une tribune signée avec la présidente de l'Unicef, j'appelle solennellement le Gouvernement à prendre en considération les recommandations européennes et à les appliquer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Jérôme Guedj. Très bien !

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.

M. Jean-Christophe Combe, *ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.* J'ai reçu il y a quelques jours la présidente de l'Unicef France, Adeline Hazan, pour faire le point sur la situation. Je partage plusieurs de vos constats, en particulier le fait que, dans notre pays, un trop grand nombre d'enfants sont effectivement victimes de pauvreté et d'exclusion sociale. C'est pourquoi, ces dernières années, le Gouvernement a agi résolument et avec force pour réduire la pauvreté des enfants, ce qui a notamment permis d'éviter son explosion durant la crise sanitaire et d'en maintenir la progression à un taux relativement stable.

Nous devons évidemment continuer à agir. Partant du constat que la pauvreté, dans notre pays, découlait d'un

déterminisme important, nous avons élaboré un plan de lutte contre la pauvreté pour les années 2018 à 2022, comprenant plusieurs mesures spécifiques aux enfants, comme le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les zones d'éducation prioritaire et l'instauration d'un bonus pour assurer la mixité sociale dans les crèches. Le Gouvernement a également octroyé aux collectivités des subventions pour assurer une tarification sociale de la cantine, offrir des repas à 1 euro et des petits-déjeuners gratuits dans les écoles, afin que les enfants aient accès à une alimentation plus équilibrée.

Nous ne nous arrêtons pas là : dans quelques semaines, je présenterai un pacte des solidarités élaboré avec l'ensemble du Gouvernement pour faire face à la pauvreté dans toutes ses dimensions. Il faudra poursuivre notre travail pour prévenir les inégalités sociales en matière de santé et le décrochage scolaire, et garantir l'accès à une alimentation de qualité, mais aussi – et c'est très important – à des temps libres favorisant l'épanouissement des enfants. Nous défendrons ces mesures au niveau européen. À cet égard, je vous rappelle que la France a été l'un des premiers pays à appliquer la garantie européenne pour l'enfance.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Santiago](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 664

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 mars 2023